

INSTITUT DU CERVEAU  
ET DE LA MOELLE ÉPINIÈRE

**ESSENTIEL**

**2015**

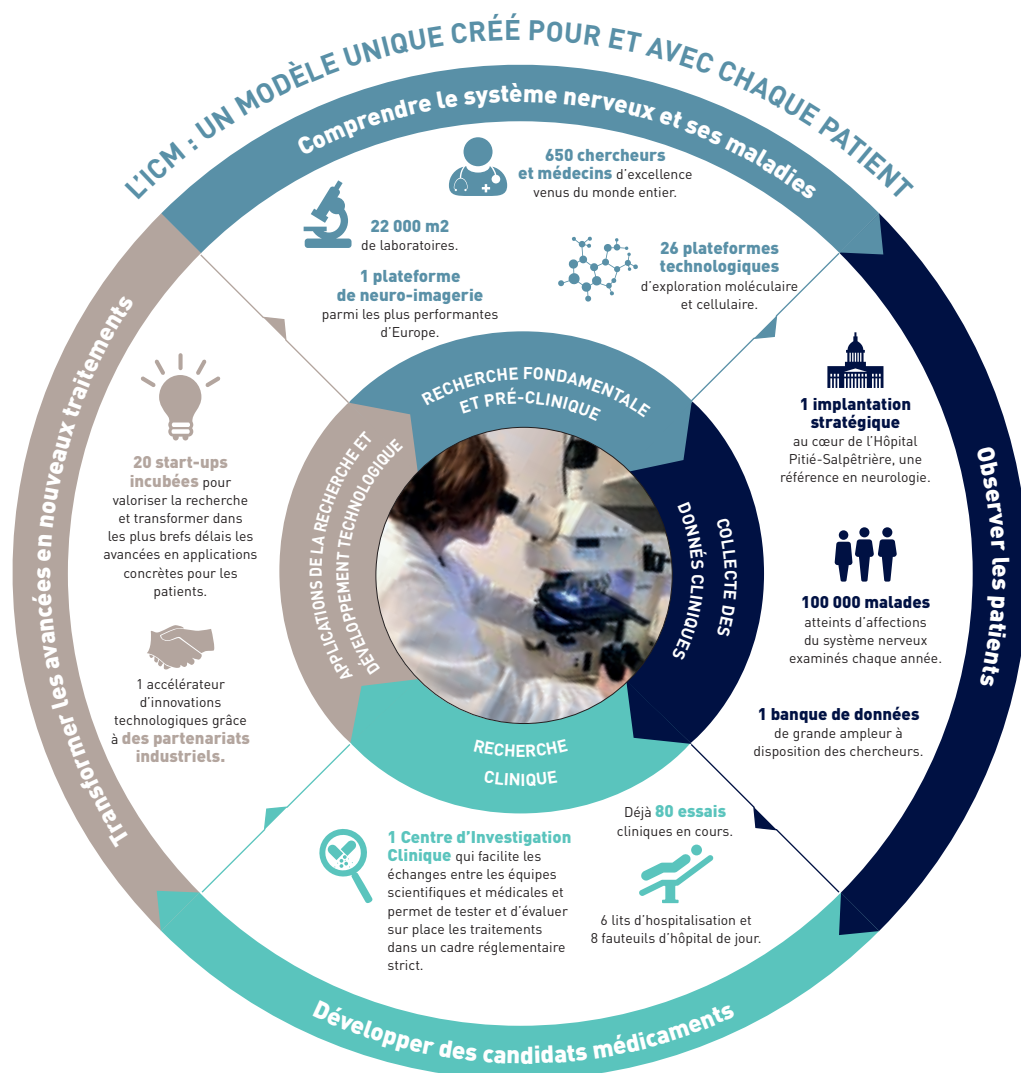
CHERCHER, TROUVER, GUÉRIR, POUR VOUS & AVEC VOUS.



## L'ESSENTIEL 2015 DES COMPTES ANNUELS DE L'ICM

L'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière (ICM), implanté au cœur de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière, est un centre de recherche de dimension internationale, sans équivalent dans le monde, innovant dans sa conception comme dans son organisation. L'Institut adopte une gouvernance reposant sur un partenariat fort entre le secteur public et le secteur privé. Avec ses partenaires publics (AP-HP, CNRS, INSERM, UPMC), l'Institut réunit en un même lieu malades, médecins et chercheurs. L'objectif est de permettre la mise au point rapide de traitements pour les lésions du système nerveux afin de les appliquer aux patients dans les meilleurs délais.

La stratégie scientifique vise 4 axes de recherches prioritaires : Comprendre les grandes fonctions du cerveau, comprendre les interactions entre les neurones, déchiffrer les mécanismes cellulaires et moléculaires du fonctionnement du cerveau en conditions normales et pathologiques et transférer les connaissances pour mieux prévenir et guérir les maladies du système nerveux. D'un point de vue scientifique, l'approche de l'ICM est innovante et originale puisque la recherche y est décloisonnée et multidisciplinaire. Les découvertes majeures concernant le fonctionnement du cerveau et de la moelle épinière proviendront de l'intégration de ces quatre domaines autour de questions communes.



## LES PRINCIPALES RÉALISATIONS EN 2015

Toutes les avancées de la recherche et des travaux des équipes de l'ICM sur les maladies du système nerveux sont disponibles dans le rapport annuel 2015 sur le site internet de la fondation (icm-institute.org) ou sur simple demande écrite.

### LA RECHERCHE

#### • Lancement du programme et appel d'offres Big Brain Theory

Un appel d'offre a été lancé conjointement par l'ICM et l'IHU-A-ICM en juin 2015. Cet appel d'offre « Big Brain Theory » permettait l'attribution de subventions pour de nouveaux projets initiés par les chercheurs, les cliniciens, les ingénieurs et les techniciens de l'Institut.

#### • L'ICM a été labellisé Centre d'excellence pour les Maladies Neurodégénératives dans le cadre du Plan Maladies neurodégénératives 2014-2019.

#### • IRM PRISMA

Grâce au soutien de la Fondation Pierre Bergé, le Centre de Neuroimagerie de Recherche – CENIR, a fait évoluer l'une de ses machines IRM : la Siemens Trio devient une Siemens Prisma. Le Prisma Fit intègre trois grandes avancées technologiques. L'une des améliorations majeures attendue concerne le rapport signal sur bruit (SNR), qui sera bien meilleur sur cette machine.

#### • Journée des Plateformes

La seconde « Journée des Plateformes » a été organisée en octobre 2015, qui a rassemblé plus de 150 participants.

#### • Certification ISO 9001 des plateformes de génotypage-séquençage et de vectorologie

#### • Production scientifique

En 2015, l'institut a noté une augmentation très sensible du nombre de publications avec une augmentation significative des publications à impact factor >7. Cette augmentation dans la qualité de la production scientifique de l'ICM se confirme également sur des impacts factor supérieurs.

### APPELS D'OFFRES EUROPÉENS

Trois chercheurs de l'ICM ont été lauréats ERC en 2015 : Edor Kabashi (Consolidator), Stéphanie Baulac (Consolidator), Stanley Durrleman (Starting)

### LES RELATIONS INTERNATIONALES

- Validation du choix de l'équipe de Bassem Hassan du VIB Belgique, pour rejoindre l'ICM
- Des échanges ont été poursuivis avec les instituts de recherche internationaux avec lesquels nous avons établi des accords de coopération en 2014 :

Europe : UCL / ION (GB) – DZNE (Allemagne)  
Amérique du Nord : Harvard – USA, MIT – USA, Yale – USA, Stand Neuroscience in France à la SFN à Chicago, MNI – Canada  
Amérique du Sud : USP – Brésil  
Australie : Florey Institute

### LES PARTENARIATS INDUSTRIELS ET LES APPLICATIONS DE LA RECHERCHE

#### • Nouveaux partenariats industriels

En 2015, l'ICM a signé une vingtaine de nouveaux contrats de collaboration industrielle avec des entreprises biotechnologiques, pharmaceutiques et du domaine des technologies médicales

#### • Nouveaux brevets

L'équipe des « Applications de la Recherche » de l'ICM, détecte les résultats scientifiques porteurs d'espoir, crée des partenariats avec les entreprises les plus performantes du secteur de la santé, protège par des brevets les « pépites » de la recherche et stimule les projets de développement de nouveaux médicaments. L'Institut dispose maintenant d'un portefeuille de brevets

#### • Entreprises dans l'incubateur iPEPS-ICM

Arrivée de deux nouvelles entreprises : NeoNeuro (Toronto) et Pathmaker (Boston) ainsi que 8 nouveaux candidats à l'entrée dans l'incubateur.

#### • Institut Carnot

L'ICM bénéficie du prestigieux label « Institut Carnot » et, en tant que tel, est soutenu dans ses projets de maturation technologique ainsi que pour le financement du projet Findmed.

### COLLECTE ET COMMUNICATION

#### Pour les donateurs

- Les Matinées donateurs à l'ICM : Parkinson, Sclérose en plaques, Alzheimer, Dépression, Epilepsie
- Dîner de fundraising à Bruxelles pour les grands donateurs le 21 Mai
- FIAC le 21 octobre
- Petit déjeuner du Cercle des Amis le 14 novembre
- Signature de la convention de partenariat entre l'ICM et la Faculté de Médecine de Clermont-Ferrand dans le cadre du déploiement régional de l'ICM le 13 février 2015
- Semaine du Cerveau: du 16 au 21 mars 2015
- Lancement du nouveau site internet de l'ICM
- Diffusion du film « Une merveilleuse histoire du temps » précédé d'un exposé sur l'avancée des recherches sur la SLA juin
- Fête de la Sciences Octobre
- FIAC le 21 octobre
- Petit-déjeuner du Cercle des Amis le 14 novembre

## RAPPORT FINANCIER

### L'ICM EST UNE FONDATION OPÉRATRICE RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 2006.

#### Son budget repose aujourd'hui sur 5 leviers :

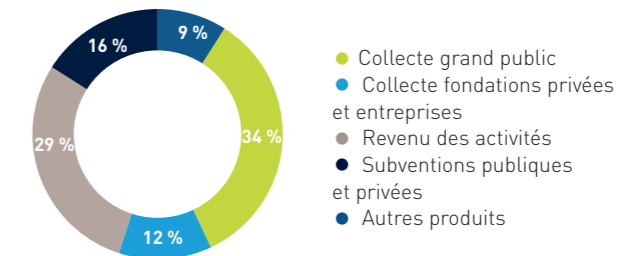
1. La collecte de fonds : mécénat et donateurs / legs et donations ;
2. Les subventions : organismes publiques et fondations privées (financements nationaux, européens et internationaux), label Institut Carnot (financement ANR) ;
3. Les contrats industriels, valorisation de la recherche : partenariats avec de grands groupes pharmaceutiques et avec des entreprises innovantes (start-up) ;
4. Les prestations des plateformes technologiques ;
5. Les facturations diverses.

#### Ces ressources sont essentielles pour permettre notamment :

- Le soutien à des projets de recherche innovants ;
- Le recrutement des chercheurs sur des critères d'excellence ;
- Les investissements d'équipements d'avant-garde et le fonctionnement des plateformes technologiques ;
- La coordination de l'incubateur et de la pépinière d'entreprise (en complément de la contribution des start-up) ;
- Le fonctionnement de l'ICM (appui aux équipes de recherche / fonctions support...) ;
- Le développement de la collecte de fonds et de la communication.

### 1- LES RESSOURCES 2015

Les ressources 2015 s'élèvent à 35,3 M€, elles comprennent 30,6 M€ de produits de l'exercice et 4,7 M€ de report de ressources affectées et non utilisées au cours d'exercices antérieurs. Les produits de l'exercice correspondent essentiellement aux revenus de la collecte (13,7 M€ soit 45 %), soit auprès du grand public (10,4 M€ soit 34 %), soit auprès d'entreprises et de fondations privées (3,3 M€ soit 11 %).



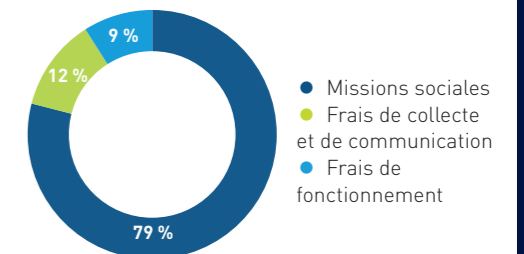
#### Ils comprennent également :

- Les revenus des activités issus des plateformes technologiques (3 M€), et de collaborations de recherche avec des partenaires industriels (5,8 M€) ;
- Des subventions publiques (3,7 M€) ;
- Des subventions privées (1,3 M€).

### 2- LES EMPLOIS 2015

Le total général des emplois 2015 s'élève à 34,5 M€ : 27 M€ utilisés en 2015 et 7,5 M€ à réaliser ultérieurement sur les ressources affectées. Des emplois 2015, le montant des emplois consacrés aux missions sociales s'élève à 21,4 M€, représentant 79 % du total des emplois de l'exercice. Les missions sociales de l'ICM concernent :

- Les projets de recherche (55 %)
- Les plateformes technologiques (33 %)
- L'animation scientifique et la mise en œuvre d'alliances internationales (7 %)
- L'incubation d'entreprises innovantes (5 %)





**RAPPORT FINANCIER (SUITE)****2- LES EMPLOIS 2015 (SUITE)**

Les financements de projets de recherche sont dédiés principalement aux maladies neurodégénératives et aux traumatismes de la moelle épinière. Les plateformes technologiques (neuroimagerie, vectorologie, séquençage génotypage, culture cellulaire et histologie) viennent en soutien à ces projets. Les frais de recherche de collecte et de communication correspondent aux charges engagées pour collecter des fonds auprès des particuliers (dons et legs) et des entreprises et fondations privées (correspondant aux actions de mécénat et parrainage) ainsi qu'aux actions de communication. Ils représentent 12 % des emplois.

Les frais de fonctionnement correspondent aux charges des équipes supports (finances, ressources humaines, juridique, informatique et logistique) qui représentent 9,2 % du total des emplois de l'exercice. Les engagements à réaliser sur ressources affectées (7,5 M€) correspondent principalement à des dons d'entreprises et de fondations reçus pendant l'année qui seront utilisés ultérieurement pour des programmes de recherche pluriannuels spécifiques.

**3- AFFECTATIONS DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC**

Les ressources collectées auprès du grand public utilisées en 2015 se sont montées à 10,3 M€.

**En résumé, sur 100 € de ressources collectées auprès du grand public, 65 € ont été utilisés pour financer les missions sociales et les investissements, 28 € ont servi à couvrir les frais de la collecte des fonds et de la communication et 7 € à couvrir les frais de fonctionnement de l'ICM.**

**BILAN SIMPLIFIÉ**

ACTIF (EN K€)	31.12.15	31.12.14
Actif net immobilisé	9 963	10 168
Actif réalisable et disponible	35 108	32 678
<b>TOTAL</b>	<b>45 071</b>	<b>42 846</b>
PASSIF (EN K€)	31.12.15	31.12.14
Fonds associatifs	19 101	20 418
Résultat de l'exercice	766	-992
Fonds dédiés	7 464	4 696
Dettes	17 740	18 726
<b>TOTAL</b>	<b>45 071</b>	<b>42 846</b>

**COMMENTAIRES**

**Le montant total des investissements réalisés par l'ICM depuis sa création se monte à près de 22,5 M€ principalement dédiés aux plateformes technologiques qui soutiennent la recherche.**

**Les investissements de l'exercice s'élèvent à 2,9 M€**

Principaux investissements :

- L'équipement majeur acquis en 2015 est un upgrade de l'IRM 3T Trio (mise à disposition par l'Adrec en 2011) en Prisma pour la plateforme de neuro-imagerie IRM Homme, pour un montant total de 1,2 M€ ;
- Travaux de reconfiguration des espaces des équipes de recherche et acquisition de matériel et équipements scientifiques, pour 340 K€ ;
- Acquisition de capacité de stockage informatique (scientifique) et cluster de calcul, pour 225 K€ ;

L'actif immobilisé net s'élève à 10 M€. Au 31 décembre 2015, le montant de la trésorerie est de 18,5 M€, montant comparable à celui de l'exercice précédent. Les fonds propres de l'ICM s'établissent à 19,9 M€. Ils progressent de 2,6 % grâce au résultat positif de l'exercice 2015. Ils comportent les fonds associatifs pour 11,7 M€ complétés par des subventions d'investissement de 2,3 M€ et par un report à nouveau de 5,9 M€. La dotation non consommable de l'ICM est de 1,2 M€. À la clôture de l'exercice les fonds dédiés (les fonds restant à engager sur les programmes) se montent à 7,5 M€.

**Politique de réserve**

À sa création en 2006, la fondation ICM a bénéficié d'une dotation de 11,7 M€. La politique des membres du conseil d'Administration en terme de préservation des réserves est extrêmement prudente. Les réserves de l'ICM représentent 26 % du total du bilan 2015. Elles sont placées en valeurs mobilières de placement (contrat de capitalisation souscrits auprès d'établissements bancaires de premier plan, garantis en capital et 100 % en fonds euros).

**Contributions volontaires en nature****• Bénévolat :**

L'ICM a bénéficié d'heures de bénévolat au cours de l'exercice, notamment au titre des actions de communication menée à Paris et dans les trois délégations régionales. Le volume est évalué à 1,4 ETP, soit sur la base d'un SMIC horaire, un montant de 37 K€.

**• Mise à disposition de matériel :**

L'ICM bénéficie d'une mise à disposition à titre gratuit d'une IRM 3T par l'ADREC.

**• Mécénat en nature :**

L'ICM a bénéficié de mécénat en nature dans le cadre de ses actions de communication et d'appel à la générosité du public, à savoir :

- Des espaces média auprès de Air France, Reedexpo/FIAC, Euronews.
- Des prestations à titre gratuit (1000 Mercis, Publicis, Ticemed, Orrick Rambaud Martel, Quaterback, Sodexo, IDEC, Axeria prévoyance).

**Particulièrement attaché au maintien de l'excellence, l'ICM a mis en place des procédures de contrôle interne et externe afin de garantir la rigueur et l'efficacité de sa gestion: adhésion au Comité de la Charte du Don en confiance et appel à un commissaire aux comptes indépendant.**

**COMITÉ DE LA CHARTE**

L'ICM a reçu, le 3 novembre 2010, l'agrément du **Comité de la Charte du Don en Confiance** renouvelé le 12 septembre 2013. Ce Comité exerce depuis plus de 20 ans la mission de régulation professionnelle de l'appel à la générosité publique. Son action se fonde sur 3 engagements : les organismes agréés doivent respecter des règles de déontologie, ils doivent se plier à une discipline collective vis-à-vis des donateurs, et accepter le contrôle continu des engagements souscrits.



**Toutes les informations de ce document sont issues du rapport annuel et du rapport sur la situation morale et financière de l'année 2015. Le rapport annuel 2015 est disponible sur le site internet de la Fondation (icm-institute.org) ou sur simple demande écrite.**